



Litige pour une rénovation sur un mur privatif

Par **masson**, le **01/02/2008** à **20:50**

bonjour, nous sommes propriétaire d'une maison de ville à Orléans et nous sommes séparés de notre voisin par un mur privatif qui lui appartient.
Nous venons de refaire notre portillon dont la fixation de serrure était déjà présente sur son mur; le portillon est aujourd'hui en place mais ce même voisin refuse que l'artisan mette en place la nouvelle fixation qui doit se trouver 5cm plus bas (et ce même si nous rebouchons l'ancienne). Nous sommes donc à ce jour dans l'impossibilité de fermer notre nouveau portillon.
Quels sont nos droits ? Dans l'attente d'une réponse merci beaucoup .